G/R TERRITOIRE DE RUHENGERI
TERRITOIRE
DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI
GEBIED

N° .....
Rappeler dans la réponse la date et le numéro.
In het antwoord vermelden nummer en dagtekening.

*Réponse au n°* .....
*Antwoord op het nr*
*du* ..... 19.....
*van*

..... ANNEXE
Bijlage

OBJET :
Voorwerp

Déclaration de créance.-

A

Ruhengeri, le / de 19 octobre 1953.-

N° 2902/SEC.I.

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général
Gouverneur du Ruanda - Urundi
à
USUMBURA.-

(Sous le couvert de Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.-)

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de présenter trois exemplaires d'une déclaration de créance, appuyés par une feuille de route, tendant à récupérer les frais d'un voyage aller et retour de Ruhengeri à Kisenyi pour raison médicale.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,-
R. GAUPIN.-

G/R

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI

---

DECLARATION DE CREANCE.-

Le Gouvernement du Ruanda-Urundi

Doit à

Monsieur GAUPIN Raymond Joseph, Administrateur de Territoire à titre d'indemnité de voiture pour voyage effectué de Ruhengeri-Kisenyi (aller et retour) suivant feuille de route ci-jointe, voyage dicté pour raison médicale (vaccination contre la fièvre jaune).-

Soit 126 Kms à 6 frs 20 = 781 francs 20.-

Certifié sincère et véritable et arreté à la somme de SEPT CENT QUATRE VINGT UN FRANCS VINGT CENTIMES.-

Ruhengeri, le 19 octobre 1953.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,-

R. GAUPIN.-